

Rencontre tenue au Centre d'éducation des adultes du Chemin-du-Roy secteur  
Trois-Rivières, local 2336, 3750, rue Jean-Bourdon à Trois-Rivières, à 16 h

## ORDRE DU JOUR

- 1. Mot de bienvenue**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du procès-verbal de la réunion 31 janvier 2017**
- 4. Suivi au procès-verbal**
- 5. Correspondance :**  
Critères de sélection pour la direction du Centre pour et par la CS
- 6. Affaires administratives**
  - 6.1 Frais chargés aux élèves (Approbation)
  - 6.2 Utilisation et location des locaux (Approbation)
- 7. Affaires pédagogiques**
  - 7.1 Révision des normes et modalités d'évaluation (Information)
  - 7.2 Services offerts par le Centre (Information)
  - 7.3 Nouvelles méthodes pédagogiques challengeU
  - 7.4 Révision du code de vie (Approbation)
  - 7.5 Services offerts pour améliorer la réussite des élèves (Information)
- 8. Affaires éducatives**
  - 8.1 Informations des élèves : comité étudiant
- 9. Affaires nouvelles**
- 10. Prochaine rencontre**
- 11. Levée de la réunion**

Procès-verbal de la réunion du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT tenue au Centre d'éducation des adultes du Chemin-du-Roy secteur Trois-Rivières, 3750, rue Jean-Bourdon, Trois-Rivières, ce vingt-huitième jour de mars deux mille dix-sept, à seize heures.

**SONT PRÉSENTS :**

Barbe Sylvie	▶	Personnel enseignant
Bégin Maryse	▶	Milieu sociocommunautaire
Brisson Alain	▶	Milieu socio-économique
Chamberland Evelyne	▶	Personnel professionnel
Champoux Sylvie	▶	Personnel enseignant
Giguère Patrick	▶	Personnel enseignant
Guilbert Jérôme	▶	Élève
Morin Sébastien	▶	Milieu sociocommunautaire
Munga Ursula	▶	Élève
Pitt Julie	▶	Personnel de soutien
Têtu Lucie	▶	Personnel enseignant

**SONT AUSSI PRÉSENTS :**

Hamel Marie	▶	Directrice
Lefebvre Lucie	▶	Secrétaire de réunion

**SONT ABSENTS :**

Montambeault Pierre	▶	Milieu socio-économique
---------------------	---	-------------------------

**1. Vérification du quorum – Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 16h03 et nous avons quorum.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

**Résolution numéro 527-CE-280317**

IL EST PROPOSÉ PAR JULIE PITT APPUYÉ DE LUCIE TÊTU

QUE l'ordre du jour de la présente assemblée soit adopté tel que proposé avec l'ajout au point 5 « Recours collectif des frais chargés aux élèves et l'état des bâtisses de la commission scolaire », point 7.2 « Services dispensés par le Centre au lieu de services **offerts** », point 9 dépôt du document « implantation du renouveau ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### 3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 31 janvier 2017

Les membres ont reçu le procès-verbal à l'avance, il est donc exempté d'en faire la lecture.

#### Résolution numéro 528-CE-280317

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE BARBE APPUYÉ DE EVELYNE CHAMBERLAND

QUE le procès-verbal de la réunion du 31 janvier soit adopté tel que proposé

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### 4. Suivi au procès-verbal

Sans objet.

### 5. Correspondance

#### 5.1 Critères de sélection pour la direction du Centre pour et par la CS

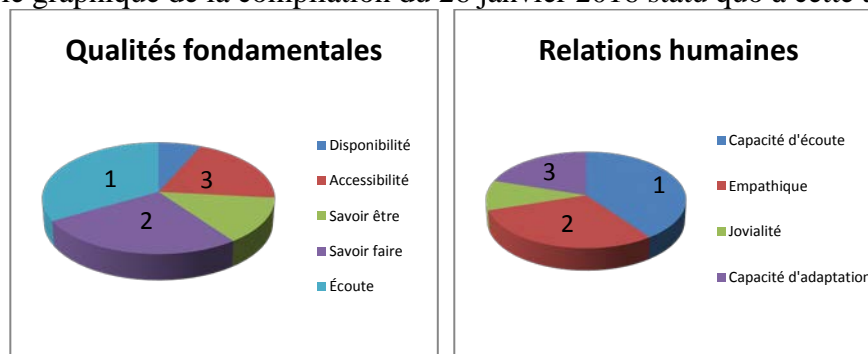
Ce point a été traité à la toute fin de la rencontre afin que Marie Hamel puisse se retirer pendant que les membres se consultent sur les critères de sélections.

Les membres reçoivent ce document qui est envoyé annuellement par la direction générale qui doit proposer au Conseil des commissaires un plan d'affectation de ses directions d'établissements. En ce sens, les conseils d'établissements sont consultés sur les critères à retenir pour procéder à la nomination d'une nouvelle direction d'établissement.

Le président a proposé de remplir un nouveau formulaire ou tout simplement de reconduire les mêmes critères que l'an passé. Les membres ont votés pour reconduire les mêmes critères que l'an passé soit :

1. Écoute
2. Savoir faire
3. Accessibilité

Voici le graphique de la compilation du 26 janvier 2016 statu quo à cette année :



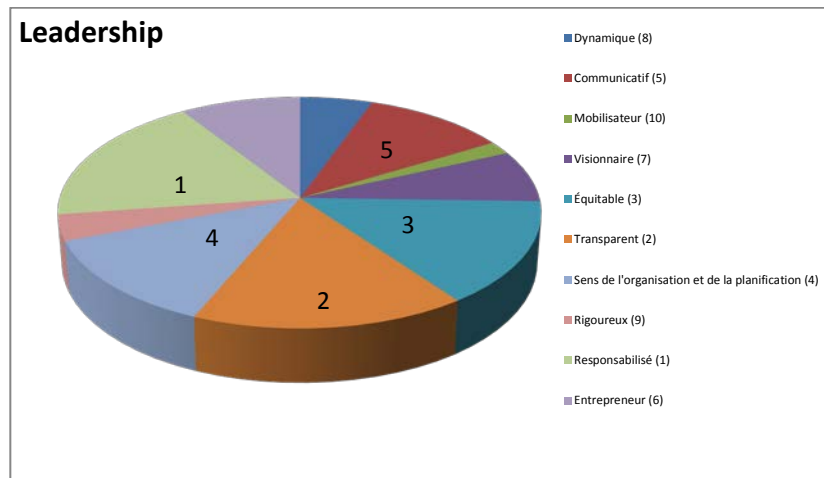
1. Écoute
2. Savoir faire

1. Capacité d'écoute
2. Empathique



3. Accessibilité
4. Savoir être
5. Disponibilité

3. Capacité d'adaptation
4. Jovialité



- |  |                  |
|--|------------------|
| 1. Responsabilisé                                | 6. Entrepreneur  |
| 2. Transparent                                   | 7. Visionnaire   |
| 3. Équitable                                     | 8. Dynamique     |
| 4. Sens de l'organisation et de la planification | 9. Rigoureux     |
| 5. Communicatif                                  | 10. Mobilisateur |

## 5.2 Recours collectif

Marie Hamel nous explique le point d'information sur le recours collectif car une analyse se fait présentement à la grandeur de la province. Ce recours touche principalement le secteur jeune et elle nous rassure en disant que cela n'aura probablement pas d'impact sur le CEA car on charge les prix coutant.

## 5.3 État des bâtisses de la Commission scolaire

Le gouvernement fait présentement une analyse des bâtisses de la province. La situation est moins désastreuse de ce qu'on peut entendre et cela s'explique que des données ne sont pas toutes entrées dans le logiciel prévu à cet effet ce qui fausse l'analyse.

## 6. Affaires administratives

### 6.1 Frais chargés aux élèves

Pour les frais chargés aux élèves, il n'y a pas de majoration des prix pour l'année 2017-2018.

Par contre, il y a une possibilité que l'agenda soit facultatif. Il va y avoir un sondage à cet effet d'ici le mois de mai.

### Résolution numéro 529-CE-280317

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CHAMPOUX APPUYÉ DE PATRICK GIGUÈRE

QUE les frais chargés aux élèves soient adoptés tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## **6.2 Utilisation et location des locaux**

Les membres ont reçu le document pour consultation et rien ne justifie une augmentation des tarifs pour l'année scolaire 2017-2018. On maintien le statu quo.

### **Résolution numéro 530-CE-280317**

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE BARBE APPUYÉ DE SÉBASTIEN MORIN

QUE la politique de location des locaux soit adoptée tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## **7. Affaires pédagogique**

### **7.1 Révision des normes et modalités d'évaluation**

Marie Hamel nous précise quelques modifications apportées au Règlement relatif aux normes et modalités d'évaluation des apprentissages des élèves adultes et règles de classement des élèves adultes.

### **7.2 Services offerts dispensés par le Centre**

Les membres ont reçu le document à l'avance et Marie Hamel énumère les services dispensés par le Centre.

### **7.3 Nouvelles méthodes pédagogiques challengeU**

ChallengU est nouvelle plateforme de formation offerte aux élèves.

ChallengeU travaille avec plusieurs partenaires afin d'offrir du contenu pédagogique numérique clé en main. Ce contenu est accessible sur toutes les grandes plateformes informatiques, dont les TNI, ordinateurs PC, MAC, tablettes et même les appareils mobiles. La direction et des conseillers pédagogiques rencontrent les responsables au début avril.

### **7.4 Révision du code de vie**

Marie Hamel nous présente les différentes modifications au code de vie.

Le code de vie ne sera plus dans l'agenda, celui-ci sera déposé sur le portail.

### **Résolution numéro 531-CE-280317**

IL EST PROPOSÉ PAR EVELYNE CHAMBERLAND APPUYÉ DE MARYSE BÉGIN  
QUE le code de vie soit accepté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **7.5 Services offerts pour améliorer la réussite des élèves**

Ce point a été discuté au point 7.4.

## **8 Affaires éducatives**

### **8.1 Activités étudiantes**

Jérôme Guilbert, élève, nous entretient sur les activités étudiantes à venir

30 mars : Cabane à sucre

13 avril : P.M. cinéma pour Pâques

4 mai : Marche à l'extérieur pour la journée internationale du sport.

À venir : Activité de fin d'année au parc de la rivière Batiscan

## **9 Affaires nouvelles**

### **9.1 Implantation du renouveau (document de la dernière rencontre)**

Pour faire un retour sur le document de la dernière rencontre, la date d'implantation du renouveau sera en juin 2018.

## **10 Prochaine rencontre**

La prochaine rencontre est prévue le 6 juin suivi d'un souper. Les membres ont jusqu'au 30 avril pour soumettre une suggestion d'endroit.

## **11 Levée de la réunion**

### **Résolution numéro 532CE-280317**

L'ordre du jour étant épuisé à 17h06

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CHAMPOUX ET APPUYÉ DE SYLVIE BARBE

QUE la réunion soit levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ